

Article 8 : Une organisation territoriale pertinente

Le champ de l'action de la MIFE peut s'exercer à l'échelon d'un département, avec des pôles délocalisés selon les besoins locaux, ou d'une zone plus restreinte, relevant d'un regroupement de communes ou d'un bassin d'emploi, en cohérence avec les politiques territoriales de formation et d'emploi.

Mise en place dans un souci de proximité et de territorialité pour une réponse globale aux besoins de guidance professionnelle et de promotion de la formation continue et des dispositifs d'emploi, les MIFE se sont structurées à ce jour selon cinq modes d'organisation, identifiés pour des raisons historiques d'implantation et pouvant évoluer en fonction des territoires :

- L'expérience "Bourgogne" des MIP (Mission d'Information Professionnelle), rassemblant sous un même toit, à l'échelon d'un bassin d'emploi, l'ensemble des partenaires impliqués dans l'information, l'orientation professionnelle et l'emploi.
- L'expérience "Rhône-Alpes", espace d'accueil d'information et d'orientation identifié de façon indépendante, caractérisé par un partenariat interinstitutionnel formalisé (convention, cahier des charges).
- L'expérience "Vendée", générant un maillage du territoire départemental par des Maisons cantonales de l'emploi et de la formation, animées par une tête de réseau départemental.
- L'expérience "Maison de l'Emploi de Rueil-Malmaison" rassemblant, au sein d'un statut unique de type Groupement d'Intérêt Public, l'ensemble des services emploi-formation : Mission Locale, MIFE, PLIE et Observatoires à l'échelon d'une zone intercommunale.
- L'expérience "Belfort", rassemblant différents partenaires sous un même toit et proposant une plate forme d'information et de conseil à la vie professionnelle, labellisée "Cité des Métiers".

Article 9 : La MIFE en résonance avec d'autres réseaux

A l'échelon national, le réseau des MIFE est en lien avec d'autres réseaux de structures territoriales (Comités de bassin d'emploi, EREF et Maisons de l'Emploi/Alliance Villes Emploi, Cités des Métiers...) A l'échelon local la MIFE tisse des partenariats avec les structures d'accueil jeunes (Missions Locales, PAIO), les CIBC, l'ANPE, les CLI...

L'ensemble de ces réseaux ont des points communs avec le réseau des MIFE : une approche globale et territoriale des questions emploi-formation et de la ressource humaine.

La labélisation "Cité des Métiers" peut être attribuée aux MIFE, intégrant une plate forme d'information et de service, répondant au cahier des charges de ce réseau.